

Réf: Dossier N° 151057

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « YONE CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE EN FACE DE PARIS BAGUETTE,, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YONE CONSTRUCTION SARL »

Objet : BTP. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE EN FACE DE PARIS BAGUETTE,, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M TRAORE GNOUNVIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09721 du 24/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55696/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

